

DEPARTEMENT

DE LA VIENNE

COMMUNE DE DIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2017 - COMPTE RENDU POUR AFFICHAGE

Convocation du 11 juillet 2017 – conseillers absents : 5 – présents : 9 – pouvoirs : 3

Approbation du procès-verbal du 12/06/2017.

Accord du conseil municipal à l'unanimité sur la dissolution de Vienne Services ainsi que le transfert intégral de ses missions, de son personnel, de ses actifs et passifs au profit de l'Agence Technique Départementale/Agence des Territoires de la Vienne au 1^{er} janvier 2018.

Accord du conseil municipal à l'unanimité sur la modification des statuts de l'Agence Technique Départementale (Agence des Territoires de la Vienne).

Accord sur le devis de 648 € TTC des Eaux de Vienne, Siveer, pour le contrôle de raccordement à l'assainissement sous domaine public en maîtrise d'œuvre privée, pour la viabilisation de la partie du terrain du hangar municipal, mis en vente. Inscription de la dépense au budget, opération 124.

Commission administrative paritaire – catégorie B : accord sur la proposition d'avancement au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe au 01/09/2017, création du poste.

Paiement de 10 h 45 d'heures complémentaires de juin et juillet pour une employée à temps non complet à l'école.

Ecole :

- Décision de la commune de continuer sur la semaine de 4 jours ½ pour un an avec maintien TAP.
- Contrat aidé : une formation sera peut-être envisagée lors de la prochaine rentrée, voir avant si renouvellement des aides.
- Activité piscine reconduite pour une classe pour un coût de 1 375 € ; aide de la communauté de communes de 600 € par an. Transport par Lussac Voyages.

Matériel d'occasion : vente pour un montant total de 1 800 €

DocVie : participation à l'action Octobre Rose 2017

Voirie : achat d'occasion de 2 ralentisseurs à étudier selon tarif et pour les endroits où les installer (plusieurs possibles). Mettre un STOP route de Poitiers, direction bourg, croisement RD 43 de Fleuré, en remplacement « cédez le passage ». Faire point des panneaux abîmés.

Course cycliste 25/08/2017 : arrêtés départemental et communal faits, derniers préparatifs à faire.

Chantier loisirs : point sur les travaux effectués dans la commune.

Affichage du 27/07/2017

le Maire, Christian LARGEAU

